

Bien adapter sa conduite routière à la situation hivernale

En Essonne, les conditions météorologiques peuvent parfois rendre les conditions de circulation particulièrement difficiles. Ces épisodes de froid se répètent aléatoirement. Ainsi, au cours des dix dernières années, plusieurs épisodes neigeux ont eut lieu, bloquant parfois de longues heures la circulation.

Les départs prochains pour les vacances d'hiver, avec pour certains d'entre vous, un voyage en direction des stations de ski, nous amène à vous rappeler quelques conseils nationaux pour faciliter votre voyage.

Dix conseils pour adapter sa conduite routière à la situation hivernale

Les températures négatives, la neige en plaine, le risque de verglas et la baisse sensible de la luminosité le jour sont des situations que chaque usager de la route doit anticiper pour effectuer ses déplacements en toute sécurité. Voici dix conseils de la Sécurité routière pour traverser cette période très particulière.

1) Consulter les prévisions météorologiques et de circulation

Pendant le trajet, suivre les conseils de prudence diffusés sur les ondes et sur les panneaux à messages variables.

2) Vérifier la pression des 4 pneus

En hiver, la pression des 4 pneus doit être vérifiée « à froid » car celle-ci varie en fonction de la température extérieure. Plus la température est basse, plus la pression mesurée est faible. Il convient de rajouter 0,2 bar à froid à la pression recommandée.

3) Privilégier les pneus hiver

Dès que la température moyenne est inférieure à 7 °C, il est conseillé d'utiliser des pneus hiver. Adaptées à toutes les conditions hivernales, leur gomme plus tendre et leurs sculptures plus profondes, améliorent l'adhérence et le freinage. Il est indispensable d'équiper les 4 roues afin de conserver un niveau d'adhérence similaire à l'avant et à l'arrière.

4) En montagne, mettre des chaînes

Les chaînes à neige sont autorisées sur les routes enneigées. Elles sont obligatoires sur certains axes routiers en présence du panneau suivant :



5) Tester les éléments sensibles au froid

La batterie, le système d'allumage et d'alimentation sont des éléments sensibles au froid qu'il convient de faire tester avant de prendre la route. Il faut vérifier également le niveau du liquide lave-glace antigel et la qualité des balais d'essuie-glace qui se dégrade encore plus sous l'effet du givre.

6) Emporter un « kit de survie » au froid

Circuler en cas de températures négatives c'est s'exposer à un certain nombre de situations difficiles en cas

d'arrêt forcé. Il est donc très sage d'avoir avec soi des accessoires complémentaires qui peuvent s'avérer fort utiles : une raclette pour gratter un pare-brise givré, un chiffon pour nettoyer des vitres embuées et des phares souillés, des ampoules de rechange, une lampe de poche, des vêtements chauds, une couverture de survie et de l'eau en quantité en cas d'immobilisation prolongée.

7) Bien voir et être bien vu

En hiver, quelle que soit l'heure de la journée, la luminosité est globalement plus faible et la perception de l'environnement plus difficile. Il faut donc être particulièrement attentif aux usagers vulnérables (conducteurs de bicyclette, souvent mal éclairés, conducteurs de deux-roues motorisés ou piétons généralement vêtus de sombre en cette saison). Si la visibilité est inférieure à 50 mètres, la vitesse ne doit pas excéder 50 km/h, quel que soit l'état de la chaussée. Il convient également d'allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante pour être bien vu par les autres usagers.

8) Rouler lentement et à bonne distance

Par temps de grand froid, il faut rouler lentement et donc prévoir plus de temps pour se déplacer : très souvent, les dérapages ont lieu lorsque le conducteur roule trop vite compte tenu de l'état de la chaussée.

9) Allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple

Sur chaussée glissante, il ne faut pas hésiter à allonger de façon significative les distances de sécurité. Les dépassements intempestifs, les accélérations soudaines ou les freinages brusques sont autant de risques de perte de contrôle du véhicule en cas de verglas.

10) Ne jamais dépasser un engin de service hivernal en action

Le dépassement d'un engin de service hivernal en action est interdit à tout véhicule motorisé. En effet la route est peut être impraticable devant l'engin.

Rappel de la règle de circulation pour les croisements en montagne

L'article R414-3 du code de la route prévoit la règle de circulation lors des croisements difficiles sur les routes de montagne ou à forte déclivité.

Quelques principes sont à retenir :

- la règle de priorité dépend du type de véhicule, avec ou sans remorque, véhicule léger, poids lourds, autocar, ...
- Pour des véhicules de même catégorie, le véhicule qui descend doit s'arrêter en premier. C'est également lui qui doit manœuvrer pour laisser la montée libre à l'autre véhicule.
- Pour des véhicules de catégories différentes,
 - le véhicule de transports en commun est prioritaire sur le véhicule lourd,
 - le véhicule articulé (avec remorque) est prioritaire sur le véhicule isolé (sans remorque),
 - le poids lourd (camion ou autocar) est prioritaire sur le véhicule léger.

Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir à ces dispositions est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.